



GOVERNEMENT DE WALLONIE
Séance du 19 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sylvain JONCKHEERE
Porte-parole
Cabinet du Ministre-Président de Wallonie
0495/74.97.40
sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be



TABLE DES MATIERES

Des prêts d'ordinateurs et des formations informatiques pour les stagiaires des centres d'insertion socio-professionnelle	3
Le Gouvernement renforce son service d'aides aux urgences sociales	4
Internationalisation des entreprises : le Gouvernement renforce les moyens de la SOFINEX	5
Le Gouvernement de Wallonie finance un important équipement de recherche au Centre Spatial de Liège.....	6
Le Gouvernement wallon renforce sa stratégie numérique : 3 millions de plus pour Digital Wallonia en 2020 et 2021	7
Audit énergétique des grandes entreprises – Avant-projet d'arrêté	9
Un projet pilote dans les écoles pour distribuer, des collations équilibrées, durables et gratuites aux enfants en situation de précarité	10
Du matériel numérique en plus dans les institutions pour personnes handicapées afin de maintenir le lien entre les bénéficiaires et leurs proches	11
Rénovation des Maisons Louis XIVème à Tournai : Un Patrimoine wallon qui s'ouvre aux logements sociaux	12



Des prêts d'ordinateurs et des formations informatiques pour les stagiaires des centres d'insertion socio-professionnelle

Le Gouvernement de Wallonie a approuvé **l'octroi d'une subvention de 4 millions d'euros à destination des centres d'insertion socio-professionnelle (CISP)**. Cette mesure, proposée par le Ministre-Président, Elio Di Rupo, et soutenue par la Ministre de l'Emploi, Christie Morreale, a pour objectif de **soutenir les publics les plus précarisés** en accordant aux CISP des moyens financiers leur permettant (1) **d'acquérir des ordinateurs portables** pour équiper leurs stagiaires et (2) de leur **proposer un accompagnement** à l'utilisation de matériel informatique.

Cette mesure vise un triple objectif :

- Dans le cadre de la pandémie de la covid, certaines formations ne peuvent plus avoir lieu en présentiel. Dès lors, ce système de prêt d'ordinateurs portables permettra aux stagiaires des CISP de **suivre leur formation à distance**.
- De plus, la crise sanitaire a renforcé l'importance de la fracture numérique au sein des publics les plus précarisés. Cette mesure permettra ainsi de **soutenir et former les stagiaires à l'utilisation de matériel informatique**.
- De manière générale, par cette mesure, le Gouvernement entend **favoriser la mise à l'emploi de publics plus précarisés**.

Le budget total de cette mesure s'élève à **4 millions d'euros**. Une première enveloppe de 3,25 millions d'euros sera destinée à l'achat de plus de 4.000 ordinateurs. Une seconde enveloppe de 750.000 euros sera destinée au financement de l'accompagnement à l'utilisation du matériel.

Pour Elio Di Rupo : « *Les CISP jouent un rôle extrêmement important dans l'insertion socio-professionnelle de citoyens éloignés de l'emploi. Dans le cadre de la crise sanitaire, il nous semblait extrêmement important de soutenir ceux-ci en assurant la continuité des formations dispensées, mais également en les renforçant sur le plan informatique. Il est en effet indispensable aujourd'hui de posséder de compétences de base en matière d'informatique pour augmenter ses chances de trouver un emploi* ».

CONTACT PRESSE :

Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO

0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be



Le Gouvernement renforce son service d'aides aux urgences sociales

Au déclenchement de la crise sanitaire, de nombreux citoyens se sont trouvés dans une situation de détresse sociale. Soucieuse du sort de ces citoyens touchés par la crise de la covid-19, le Gouvernement a mis en place, en avril dernier, un service d'aides aux urgences sociales, et ce via deux canaux : le renforcement des numéros verts 1718 (pour les francophones) et 1719 (pour les germanophones) et la mise à disposition de FAQ spécifiques sur le portail luttrepauvrete.wallonie.be.

Pour mettre en place le dispositif d'urgence sociale du 1718 et 1719, une collaboration a été établie entre le Service Public de Wallonie (SPW) et le Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté (RWLP). Au cœur de la crise, en avril et mai, ce sont plus de 1.600 appels par mois qui ont été gérés par les services du 1718. Par la suite, le nombre d'appels s'est stabilisé à 500. Ces dernières semaines, l'aggravation de la situation sanitaire a entraîné une nouvelle augmentation du nombre d'appels.

Dès lors, le **Gouvernement a approuvé** aujourd'hui **l'octroi d'une subvention** de 11.500 euros à destination du **Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP)**, et ce **afin de renforcer le service d'aides aux urgences sociales**. Ce montant permettra de couvrir **l'engagement en urgence**, pour cette fin d'année 2020, d'une **personne supplémentaire** pour assurer la continuité du **dispositif d'urgence sociale du 1718 et 1719**.

Pour Elio Di Rupo : « *La crise a un impact significatif sur les populations les plus vulnérables. Celles-ci nécessitent une attention particulière et je suis extrêmement attentif à leur situation. Il est primordial de renforcer le service d'aide actuellement en place, et nous continuerons à le faire si la situation l'exige. Dans ce cadre, je me réjouis de l'excellent travail réalisé par le RWLP et le SPW* ».

CONTACT PRESSE :

Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO
0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be



Internationalisation des entreprises : le Gouvernement renforce les moyens de la SOFINEX

Sur proposition du Ministre de l'Economie Willy BORSUS, le Gouvernement wallon a décidé de renforcer les moyens de financement de la SOFINEX à hauteur de 6 millions €.

La SOFINEX soutient les projets d'internationalisation et d'investissements à l'étranger des entreprises (principalement des TPE/PME) situées en Wallonie.

Les principales interventions sont réalisées sous la forme :

- de **financement direct**, pour financer par exemple :
 - un investissement à l'étranger (création et développement de filiales)
 - une croissance externe (rachat de sociétés ou prise de participation)
 - un contrat commercial à l'export
 - la mise en place d'une stratégie d'internationalisation
 - un besoin en fonds de roulement dans un contexte d'internationalisation ou d'investissement à l'étranger
- d'octroi d'une **garantie en faveur de banques** : il s'agit dans ce cas d'accorder une garantie aux banques partenaires en couverture des différents crédits à mettre en place en faveur d'entreprises wallonnes dans le cadre du financement :
 - de contrats commerciaux à l'export
 - d'un investissement à l'étranger.

En 2020, le financement de projets internationaux par la SOFINEX a augmenté de 50 % par rapport à 2019. Malgré la crise, les entreprises ont donc continué à poursuivre et développer leurs projets internationaux.

Willy BORSUS : « Là où l'AWEX conseille et accompagne les entreprises à l'international, la SOFINEX propose quant à elle des financements directs pour le déploiement des projets internationaux de nos entreprises. Cet outil économique est primordial pour notre Région et l'évolution de ses interventions est impressionnante, même en ces temps de crise. En effet, l'octroi de l'ensemble des financements de la SOFINEX a permis, depuis sa création, la réalisation de projets d'internationalisation par des entreprises wallonnes d'un montant total de plus de 535 millions €, et le soutien de 15.367 équivalents temps-plein (ETP). »

Notons que depuis la création de la SOFINEX, le taux de sinistralité est de 3,34 % ce qui est très faible. Nos entreprises se déploient à l'international et y rencontrent donc de vrais succès !

C'est dans ce contexte que le Gouvernement a décidé d'allouer un montant complémentaire de 6 millions € à la SOFINEX afin que l'organisme puisse continuer à remplir ses missions de financement auprès des entreprises.

CONTACT PRESSE :

Pauline Bievez | Porte-parole de Willy BORSUS

0477/38.45.01 – pauline.bievez@gov.wallonie.be



Le Gouvernement de Wallonie finance un important équipement de recherche au Centre Spatial de Liège

Sur proposition du Ministre de la Recherche et de l'Innovation Willy BORSUS, le Gouvernement de Wallonie a décidé d'octroyer au Centre Spatial de Liège une aide à la recherche, relative au financement d'une infrastructure de recherche, sous la forme d'une subvention de 7.4 millions € pour son projet de recherche cuve à vide « FOCAL 7 ».

Depuis plus de 50 ans, le Centre spatial de Liège (CSL), situé au sein de l'Université de Liège, a acquis une expérience internationalement reconnue dans la calibration et la caractérisation d'instruments optiques en condition de vide thermique et reste une référence mondiale dans ce domaine.

Les tests de calibration en environnement de vide thermique étant très souvent une des dernières étapes dans un projet spatial, le rôle industriel du CSL est important.

La croissance du secteur industriel spatial et l'importance de la disponibilité de moyens d'essais spécifiques impliquent qu'une augmentation des capacités en termes de moyens d'essais disponibles en Europe est nécessaire pour les principaux acteurs industriels (Airbus, OHB, Thales Alenia Space) ainsi que pour l'ESA. Airbus a indiqué récemment que sa préférence pour mettre en place ces moyens supplémentaires était le CSL, où la compétence et l'expérience sont déjà présentes.

C'est pourquoi le CSL a aujourd'hui un vaste projet d'agrandissement de ses installations.

Ce projet s'articule autour de deux axes :

- Une extension des salles blanches afin de réorganiser les activités d'essais dans les cuves à vide et de disposer d'espaces de travail dédiés et adaptés aux systèmes optiques et aux activités de recherches et développement des laboratoires.
- Une nouvelle cuve à vide de grande taille (7 mètres de diamètre), pour répondre aux besoins des futures missions et venir en support aux cuves existantes dont le planning d'occupation est aujourd'hui déjà rempli. Cette cuve permet de simuler l'environnement spatial pour tester, par exemple, des satellites.

Le financement de la Région supportera le coût de la cuve à vide, soit 7.4 millions €.

Ce projet permettra de renforcer la compétitivité et l'emploi du CSL.

CONTACT PRESSE :

Pauline Bievez | Porte-parole de Willy BORSUS

0477/38.45.01 – pauline.bievez@gov.wallonie.be



Le Gouvernement wallon renforce sa stratégie numérique : 3 millions de plus pour Digital Wallonia en 2020 et 2021

Sur proposition du Ministre du Numérique Willy BORSUS, le Gouvernement de Wallonie a approuvé le renforcement de la stratégie numérique de la Wallonie et a décidé de l'orientation de ce budget.

Ce renforcement s'inscrit dans la mise en œuvre de la Stratégie numérique de la Wallonie 2019-2024.

Ce budget supplémentaire sera principalement consacré à 4 actions :

1) Appel à projets Industrie du Futur : Développement au sein de 6 filières prioritaires

Le programme « Industrie du Futur » vise à accélérer la transformation numérique des entreprises industrielles wallonnes vers l'Industrie 4.0.

L'appel à projet qui va être lancé sélectionnera des projets qui contribueront à la mise en application des feuilles de route créées pour 6 filières : agroalimentaire ; pharmaceutique et biotechnologies ; chimie, caoutchouc et plastique ; aviation et aérospatiale ; technologies et fabrication machines / équipements ; construction et bois.

L'appel à projets portera une attention particulière aux projets incluant des technologies-clés (exemple : intelligence artificielle, internet des objets, simulation numérique, etc.) et tenant compte de la Stratégie de spécialisation intelligente (S3) déployée actuellement en Wallonie, pour se différencier par rapport aux autres régions européennes (expertises sectorielle et technologique de niche).

2) « Gender » : Promotion des métiers du numérique, dans une approche zéro sexisme

Seulement 35% de femmes entrepreneures en Wallonie mais 13% des femmes dans les secteurs du numérique. 25% de diplômées dans les STEM contre 75% d'hommes.

Cette action est déclinée en 4 étapes :

1. Une nouvelle campagne de communication Wallonia Wonder Women pour diffuser les rôles-modèles et les bonnes pratiques.
2. Une recherche universitaire faisant l'état de l'art des modes de management propices à l'évolution de carrières des femmes au sein d'environnement technologiques essentiellement masculins.
3. Organiser le premier événement « Femmes et numérique » en Wallonie.
4. Sensibilisation sous forme de conférences, collaborations, etc. avec des fédérations professionnelles et des associations de dirigeants de personnel par rapport aux problèmes de genre et à leurs impacts sur la croissance et la rentabilité des entreprises. (SOWALFIN, UWE, AGORIA, ADP, etc.)

3) Connectivité Très Haut Débit (THD) – Projet DW Giga Region

Cette action vise à la poursuite du projet Giga Région de la stratégie régionale Digital Wallonia.

Les objectifs de cette action sont :

- Mettre en place un Portail d'informations sur la connectivité THD du territoire wallon, entre autres sur les Zones d'activité économique, et sur la connectivité des écoles
- Lancer un Appel à projets Connectivité avancée dans des domaines ciblés : IdF, Smart farming, e-santé, ...

4) Smart Commerce : développement de quartiers commerçants connectés



Le projet Smart Commerce a pour objectif le développement des outils numériques promouvant les quartiers commerçants et organisant l'achat en ligne de biens vendus par les commerces locaux. Il vise à renforcer l'attractivité des centres villes, dans une perspective e-commerce, par un audit et un plan d'actions spécifique à la ville.

L'action consistera à développer un outil et une méthodologie permettant aux villes et communes de faire le cadastre de leurs gisements de données et voir dans quelle mesure ces derniers peuvent être améliorés et valorisés pour créer un parcours client sans friction jusqu'aux commerces de centre-ville et retour, et à assurer l'utilisation de cet outil, sa compréhension et sa diffusion.

CONTACT PRESSE :

Pauline Bievez | Porte-parole de Willy BORSUS

0477/38.45.01 – pauline.bievez@gov.wallonie.be



Audit énergétique des grandes entreprises – Avant-projet d'arrêté

Sur proposition du Ministre de l'Energie, Philippe Henry, le Gouvernement de Wallonie a adopté, en première lecture, l'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 septembre 2016 instaurant une obligation d'audit énergétique, tous les quatre ans, pour les grandes entreprises (non-PME).

Actuellement, les entreprises ayant conclu des accords de branche* sont tenues de réaliser un audit énergétique couvrant au minimum 60 % de leur consommation d'énergie finale, contre 80% pour les autres entreprises.

Pour la commission européenne, ces audits limités ne sont pas suffisamment représentatifs pour dresser une image fiable de la performance énergétique globale et de recenser de manière sûre les possibilités d'améliorations les plus significatives.

Afin de se conformer à la Directive, le Ministre Philippe Henry propose donc un **nouveau seuil unique de 80%** afin de rétablir l'équité entre les entreprises.

A noter que dans la réalité, les entreprises en accord de branche étaient déjà largement au-dessus de ce taux, **les audits couvrant en moyenne 95% de la consommation finale du secteur industriel wallon.**

**Il s'agit d'un contrat entre la Wallonie et les secteurs industriels les plus énergivores dans lequel les entreprises s'engagent à améliorer leur efficacité énergétique et à réduire leurs émissions de CO2. Elles bénéficient, en échange, d'avantages comme une participation financière de la Région au coût d'un audit énergétique.*

CONTACT PRESSE :

Sandra Guily | Porte-parole de Philippe HENRY

0486/32.35.34 – sandra.guily@gov.wallonie.be



Un projet pilote dans les écoles pour distribuer, des collations équilibrées, durables et gratuites aux enfants en situation de précarité

En Wallonie, un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté et la crise sanitaire que nous traversons actuellement tend à renforcer cette triste réalité. *De nombreuses études ont par ailleurs démontré les liens existant entre mauvaise nutrition et situations socio-économiques difficiles.*

Dans le cadre du plan de sortie de la pauvreté 2020-2024, le Gouvernement de Wallonie, à l'initiative de la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances, Christie Morreale, vient de marquer son accord pour lancer un vaste projet pilote visant à distribuer gratuitement des collations saines et équilibrées aux enfants de 20 écoles maternelles et primaires situées dans des zones à indices socio-économiques plus faibles.

Ces écoles seront sélectionnées, par un comité de pilotage, sur les 5 provinces du territoire wallon pour participer à ce projet. Ce dernier se tiendra sur deux années scolaires et permettra de distribuer 400.000 collations gratuites et durables à 5000 élèves.

Concrètement, un potage ou une collation saine, variée comme des salades de fruits, des légumes en bâtonnet, des jus de fruits et légumes frais, etc. seront servis aux enfants deux fois par semaine, en cours de journée.

Le Collectif Développement des Cantines Durables composé de 7 partenaires (L'asbl Influences Végétales, la Ceinture Aliment-Terre liégeoise, L'asbl Goodplanet, le GAL pays de l'Ourthe, L'asbl Ma terre, mon assiette, le GAL de l'Entre-Sambre et Meuse, l'asbl Le renard qui passe) a été choisi pour mener à bien cette expérience pilote. Il jouera notamment un rôle de facilitateur pour amener des produits, frais, locaux dans les écoles et accompagner ces dernières dans une démarche d'autonomie à long terme, qui s'inscrit en faveur du développement d'une alimentation saine.

À l'issue de cette expérience de deux ans, le Gouvernement de Wallonie évaluera ce projet budgété à hauteur de 420.000 euros, en vue d'une extension, voire d'une généralisation de l'initiative.

« L'amélioration de la vie des enfants en situation de précarité passe par plusieurs types d'initiative. L'accès à une alimentation gratuite, saine et de qualité en fait partie. Ce projet y participe pleinement et, au-delà de ces aspects de lutte contre la pauvreté et de santé, il favorise également le recours aux circuits courts et la création d'emploi », se réjouit la Ministre Morreale.

Ce projet-pilote est par ailleurs complémentaire à d'autres initiatives menées en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles comme les expériences pilotes de repas de qualité à base de produits locaux, gratuits, dans les écoles maternelles ou le programme « lait, fruits et légumes à l'école ». Il répond en outre aux principes de l'économie sociale, qui se veut plus éthique, favorise la réinsertion socio-professionnelle des personnes et encourage le développement des circuits courts.

CONTACT PRESSE :

Stéphanie Wilmet | Porte-parole de Christie MORREALE

0479/44.25.36 – stephanie.wilmet@gov.wallonie.be



Du matériel numérique en plus dans les institutions pour personnes handicapées afin de maintenir le lien entre les bénéficiaires et leurs proches

Les personnes en situation de handicap, leur famille et les professionnels sont particulièrement impactés par la crise sanitaire et les mesures de confinement.

Sur proposition de la Ministre de la Santé et de l'Action sociale, Christie Morreale, le Gouvernement de Wallonie vient donc de marquer son accord pour doter les services résidentiels pour personnes en situation de handicap de matériel de communication complémentaire afin de maintenir au maximum le lien entre les bénéficiaires et les familles.

Un appel à projets sera lancé dans les prochains jours à l'adresse des 221 services résidentiels pour jeunes et adultes en situation de handicap situés en Wallonie. Il prévoit la possibilité d'octroyer à chaque service, une subvention de 2.500 euros ou 5.000 selon la capacité d'hébergement de l'institution pour se doter de matériel de communication et numérique spécifiquement à destination des bénéficiaires et de leurs proches.

Un budget total de 600.000 euros a été réservé pour exécuter ce projet qui devrait être opérationnel vers la mi-décembre.

« Alors que la pandémie s'étire dans le temps et que les services résidentiels sont plus durement impactés que lors de la 1^{ère} vague par les contaminations, il est indispensable de prendre des mesures complémentaires permettant de rompre l'isolement et maintenir les liens sociaux malgré le confinement », souligne Christie Morreale.

CONTACT PRESSE :

Stéphanie Wilmet | Porte-parole de Christie MORREALE

0479/44.25.36 – stephanie.wilmet@gov.wallonie.be



Rénovation des Maisons Louis XIVème à Tournai : Un Patrimoine wallon qui s'ouvre aux logements sociaux

Sur proposition de la Ministre Valérie De Bue, en charge du Tourisme, le Gouvernement de Wallonie a octroyé une subvention de **876.265,75 euros aux Maisons Louis XIVème situées à Tournai**.

La somme sera allouée pour la **restauration des toitures, charpentes, maçonneries, façades, menuiseries extérieures**. Elle servira notamment à réaliser divers travaux tels que la réparation/remplacement de pierres, le remplacement des menuiseries extérieures existantes de l'ensemble des habitations par de nouvelles menuiseries en bois, le remplacement ponctuel et le renforcement de la charpente, ... Cela permettra d'améliorer l'étanchéité à l'eau des menuiseries extérieures et de la toiture.

L'ensemble des maisons louis-quatorziennes date du dernier tiers du 17^{ème} siècle et revêt un caractère exceptionnel. « **Leur valeur artistique, archéologique et historique leur a permis d'être classées comme monument. Il s'agit d'un ensemble qui, après la restauration, abritera des locataires sociaux sous la gestion du Logis Tournaisien** » explique la Ministre De Bue.

CONTACT PRESSE :

Jean-Philippe Lombardi | Porte-parole de Valérie DE BUE

0479/86.05.95 – jean-philippe.lombardi@gov.wallonie.be



CONTACTS PRESSE

CABINET D'ELIO DI RUPO

Sylvain Jonckheere | Porte-parole
0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be

CABINET DE WILLY BORSUS

Pauline Bievez | Porte-parole
0477/38.45.01 – pauline.bievez@gov.wallonie.be

CABINET DE PHILIPPE HENRY

Sandra Guily | Porte-parole
0486/32.35.34 – sandra.guily@gov.wallonie.be

CABINET DE CHRISTIE MORREALE

Stéphanie Wilmet | Porte-parole
0479/44.25.36 – stephanie.wilmet@gov.wallonie.be

CABINET DE JEAN-LUC CRUCKE

Stéphanie Wyard | Porte-parole
0473/80.66.47 – stephanie.wyard@gov.wallonie.be

CABINET DE CHRISTOPHE COLLIGNON

Olivier Rubay | Porte-parole
0473/94.63.14 – olivier.rubay@gov.wallonie.be

CABINET DE VALERIE DE BUE

Jean-Philippe Lombardi | Porte-parole
0479/86.05.95 – jean-philippe.lombardi@gov.wallonie.be

CABINET DE CELINE TELLIER

Nathalie Guilmin | Porte-parole
0499/20.70.16 – nathalie.guilmin@gov.wallonie.be